



**HA BILLEMENT
CUIRS
TEX TILES**

C.F.D.T.

HA - CUI - TEX N° 242

—

Février 1971

SOMMAIRE

◆ EDITORIAL

BURGOS - LENINGRAD - YAOUNDE, des faits marquants. Une seule possibilité, la lutte solidaire des travailleurs du monde entier.

◆ VIE FEDERALE

Application des accords Mensualisation au niveau des entreprises. Pour d'autres, les discussions continuent. Et les travailleurs non encore couverts ? les militants HA-CUI-TEX doivent rester solidaires.

◆ TOUS CONCERNES POUR DEVELOPPER LA LUTTE DES TRAVAILLEURS DES BLANCHISSEURIES,

car ils représentent plus de 50 000 travailleurs avec des conditions de travail et de salaires très dures. L'implantation syndicale dans cette profession, dépend de l'ensemble des militants HA-CUI-TEX.

◆ 1H D'INFORMATION AUX TANNERIES DU PUY.

Obtenue en 1969 au cours d'un conflit de 17 jours, la SSE nous fait partager son expérience.

◆ LES ELECTIONS MUNICIPALES

En mars, des élections importantes, quelles en sont leur signification ?

◆ LES TECHNIQUES D'AFFICHAGE DANS L'ENTREPRISE

Sans remplacer l'information parlée, l'affichage dans l'entreprise la complète et la rappelle dans les grandes lignes, par sa présence plus longue dans le temps.

HA-CUI-TEX

→ aux syndicats et sections

23 décembre : TEXTILES NATURELS

— Compte rendu de la commission paritaire du 22 décembre.

6 Janvier : CHAUSSURES

— ETAM et Cadres, où en sommes-nous des discussions ?
Classification et salaires minima.
— OUVRIERS : Avenant 17 Ouvriers — limitation récupération.
La poursuite de l'action.

7 janvier : BLANCHISSEURIES - TEINTURERIES - NETTOYAGES

— Rencontre nationale de branche du 30 novembre.
— Commission paritaire du 23 décembre à LYON.
— Action à poursuivre.
— Modèle de tract.

12 janvier : INTER-BRANCHES

— L'important c'est l'adhérent.
— Position fédérale sur les échanges mondiaux.
— Conseil fédéral de décembre.
— Le dossier Emploi, outil pour les sections et syndicats.
— Affichettes.

Une pochette propagande

Elle est en vente au Service de l'Economat au prix de 5 F.

— Elle comprend : Un exemplaire de chaque affichette, affiche, bordereau, bulletin d'adhésion, dépliant, etc. édités par la CFDT.
— Elle permet : — de faire connaître le matériel, etc.
— Que chaque section d'entreprise soit à l'heure de l'information CFDT.

A utiliser dans le cadre de l'article sur les techniques de l'affichage.

Expression de la Commune de 1871

LE CHANT DES PROLÉTAIRES

O Travailleurs que la misère opprime
Est-il pour nous plus lamentable sort ?
Pour les puissants dominant par le crime,
Faut-il souffrir toujours jusqu'à la mort ?
Car l'ouvrier, comme l'esclave antique,
Subit encor les plus iniques lois.
Des oppresseurs, c'est bien la politique :
De la souffrance, ils étouffent la voix.

En avant prolétaires !
Combattons pour l'égalité
Tyrans et mercenaires,
Faites place à la liberté !

Quand aux crésus, le pauvre prolétaire,
Las de gémir sur un labeur ingrat,
Réclame enfin un plus juste salaire,
L'on fait appel au gendarme, au soldat.
C'est l'argument foudroyant, sans réplique,
Des détenteurs repus du capital ;
Car des bourgeois, l'aimable République
Fusille aussi sans merci, c'est fatal

Par l'industrie aux fécondes machines
Toujours grandit notre production,
Mais jusqu'ici les possesseurs d'usines
Profitent seuls de l'innovation.
Fretons, oisifs, vous augmentez sans cesse
Par ce système abaissant notre gain.
Quand verrons-nous la commune richesse
Nous faire enfin à tous un lendemain ?

De son pénible et trop long esclavage,
Le travailleur veut l'affranchissement.
Souvent encor le fléau du chômage,
De sa misère aggrave le tourment.
Pour tout remède, on voit l'Etat complice
D'industriels qui, sans honte et sans cœur,
Rendent plus lourd le glaive de justice
En exploitant jusqu'au lieu de douleur.

Infortunés des campagnes, des villes,
Gémissant tous sous le même fardeau,
Abandonnons les querelles stériles
Pour nous grouper sous le même drapeau.
Collectivisme, espoir de l'indigence,
Ton nom du riche est déjà la terreur :
Scellons par toi notre Sainte-Alliance,
En exploitant jusqu'aux lieux de douleur.

L'HUMANITE PAR LE SOCIALISME,
Alors VERRA BRILLER DES JOURS MEILLEURS :
Des dirigeants, l'infenal despotisme
Ne fera plus de soldats mitrailleurs.
Le monde enfin sera dans l'allégresse
Quand REGNERA LA SOLIDARITE ;
Car chaque humain ignorant la détresse,
NE CONNAITRA QUE LA FRATERNITE.

... toujours d'actualité.

SOMMAIRE

◆ EDITORIAL

BURGOS - LENINGRAD - YAOUNDE, des faits marquants. Une seule possibilité, la lutte solidaire des travailleurs du monde entier.

◆ VIE FEDERALE

Application des accords Mensualisation au niveau des entreprises. Pour d'autres, les discussions continuent. Et les travailleurs non encore couverts ? les militants HA-CUI-TEX doivent rester solidaires.

◆ TOUS CONCERNES POUR DEVELOPPER LA LUTTE DES TRAVAILLEURS DES BLANCHISSERIES,

car ils représentent plus de 50 000 travailleurs avec des conditions de travail et de salaires très dures. L'implantation syndicale dans cette profession, dépend de l'ensemble des militants HA-CUI-TEX.

◆ 1H D'INFORMATION AUX TANNERIES DU PUY.

Obtenue en 1969 au cours d'un conflit de 17 jours, la SSE nous fait partager son expérience.

◆ LES ELECTIONS MUNICIPALES

En mars, des élections importantes, quelles en sont leur signification ?

◆ LES TECHNIQUES D'AFFICHAGE DANS L'ENTREPRISE

Sans remplacer l'information parlée, l'affichage dans l'entreprise la complète et la rappelle dans les grandes lignes, par sa présence plus longue dans le temps.

OBJECTIFS 1^{ER} TRIMESTRE 1971

MENSUALISATION ADHESIONS

Au niveau de chaque entreprise

Pour l'amélioration des accords conclus sur le plan national

Avancer les étapes d'application.

Obtenir dès maintenant les mêmes avantages que les mensuels de l'entreprise.

En revendiquant des garanties qui doivent faire le contenu de la mensualisation pour tous ceux qui ne bénéficient pas d'un accord.

Par une ACTION COLLECTIVE de tous les TRAVAILLEURS

Par le DÉVELOPPEMENT de notre ORGANISATION

HA - CUI - TEX

26, rue Montholon - Paris IX^e

24^{me} ANNEE - NOUVELLE SERIE

Publication mensuelle



Le numéro : 1 F

Abonnement annuel : 8,50 F (10 numéros)
au C.C.P. HA - CUI - TEX Paris 22-202-24



Pour les changements d'adresse, joindre la dernière bande et 1 F en timbre poste.



Rédaction, Administration :

26, rue Montholon, PARIS IX^e

FEDERATION DES INDUSTRIES DU TEXTILE
DE L'HABILLEMENT ET DU CUIR C.F.D.T.

Téléphone : 878-91-03 - 526-63-09

Téléphone ligne directe : 824-92-27

Contre toutes les répressions

Pour un socialisme démocratique

Ces derniers temps, des faits marquants sont venus rappeler brutalement que tous les jours dans le monde des hommes et des femmes étaient emprisonnés, soumis à la torture, possible d'être condamnés à mort.

De l'Amérique Latine, à l'Afrique en passant par le Portugal, la Grèce, l'Espagne, les régimes fascistes accentuent la répression.

Des pays dit socialistes emploient les mêmes méthodes. En France, même, des militants politiques sont emprisonnés, la répression syndicale ne désarme pas, la liberté d'expression politique n'existe plus.

BURGOS — LENINGRAD — YAOUNDE

En Espagne, le régime fasciste de Franco emprisonne des militants Basques, leur fait subir les pires sévices et après un simulacre de jugement, les condamne à mort.

Yaoundé, des personnes en opposition au régime sont emprisonnées et menacées d'être mis à mort.

En Russie, cette fois, à Léningrad, deux hommes accusés d'avoir voulu détourner un avion, sont arrêtés, jugés et condamnés à mort.

ANALYSE POLITIQUE

A première vue, on est tenté de faire un rapprochement entre les cas et pourtant, lorsque l'on va plus loin dans la réflexion, on

s'aperçoit que si la procédure est identique à quelques nuances près, que si les atteintes aux libertés sont les mêmes dans un camp comme dans l'autre, les conséquences politiques en sont totalement différentes.

En effet, si on fait une analyse sérieuse des événements de BURGOS et de LENINGRAD par exemple, on peut dire à propos de l'Espagne que la réaction de Franco par rapport à des hommes qui veulent réinstaller la liberté dans leur pays s'inscrit dans la logique du régime fasciste.

Le gouvernement franquiste ne pouvant se maintenir au pouvoir que par la force et la répression.

En ce qui concerne LENINGRAD, le problème est posé différemment, on ne peut accepter qu'un régime se réclamant du socialisme agisse d'une manière aussi autoritaire et foule aux pieds les principes de base qui sont la liberté et la justice.

De tels faits, nous devons les condamner avec vigueur, parce qu'à travers eux, c'est toute l'idée socialiste qui est déconsidérée.

C'est à partir de ça que les Gouvernements capitalistes s'appuient pour développer leur théorie anti-socialiste. C'est à partir d'exemples comme cela que les dictatures fascistes peuvent se maintenir au pouvoir.

Dénoncer ces méthodes de gouvernements, ce n'est pas faire de l'anti-communisme, mais c'est au contraire œuvrer pour que s'installe véritablement dans le monde un socialisme à visage humain, tel que le conçoit la CFDT, **un socialisme bâti sur la démocratie, la justice et la liberté.**

LA LUTTE CONTINUE

A travers les manifestations organisées dans le monde entier, les travailleurs ont obligé les Gouvernements Espagnol et Russe à reconsidérer leurs positions en commuant la peine de mort en réclusion, mais le problème reste posé, des militants de plus en plus nombreux remplissent les prisons, les lois répressives se font de plus en plus nombreuses.

La France n'échappe pas à cette règle, la loi permet qu'à tout moment on peut perquisitionner chez vous, vous interdir d'exprimer votre pensée. La répression syndicale s'accentue.

La seule possibilité existante face à cette situation, c'est la **lutte solidaire des travailleurs du monde entier.**

C'est aussi **un combat de classe** qui doit logiquement se traduire dans notre action syndicale de tous les jours.

Dans l'entreprise, contre le pouvoir patronal,

Au niveau politique, contre la répression syndicale et politique qui se pratique en France.

 Le socialisme démocratique que veut construire la CFDT ne pourra se réaliser qu'à partir de la prise de conscience politique des travailleurs dans le cadre de la lutte de classe.

Henri D'OLIVEIRA

Tous concernés pour développer la lutte des travailleurs des blanchisseries

Au moment où la Mensualisation commence à s'appliquer dans les principales branches de notre Fédération, nous voulons rappeler à l'ensemble des militants que nous sommes tous responsables d'une branche où les travailleurs sont parmi les plus exploités.

En effet dans les Blanchisseries - Teintureries - Pressings, les travailleurs sont exploités par les bas salaires, les conditions de travail et l'insécurité de l'emploi.

Jusqu'à maintenant, il y avait absence de garanties puisqu'il n'y avait que quelques très mauvaises conventions départementales ou régionales.

Ce secteur recouvre plus de 50 000 travailleurs, il est appelé à se développer et les entreprises à se concentrer et à devenir de plus en plus industrielles. Pour le moment, il y a encore de nombreuses entreprises avec magasins et dépôts.

Cette branche recouvre donc les Blanchisseries - Laveries - Teintureries - Pressings - Nettoyages et locations de linge.

▲ LES PROBLEMES DES TRAVAILLEURS

- Bas salaires très près du S.M.I.C. ou minima.
- Dures conditions de travail : bruits - humidité - odeurs, etc., et souvent au rendement.
- Répression syndicale.
- Horaire non assuré et non prévu à l'avance.
- Surcroit de travail dans les stations touristiques l'été ou l'hiver ou les deux pour les secteurs de montagne.
- Chômage en morte saison sans aucune indemnisation ni légale, ni conventionnelle pour le chômage partiel.
- De nombreuses gérantes de magasins isolées, reliées à l'entreprise par les chauffeurs ou le téléphone.

▲ LES TRAVAILLEURS LUTTENT ET S'ORGANISENT

Dans des conditions difficiles, des travailleurs mènent l'action dans les entreprises et obtiennent des améliorations.

D'ailleurs souvent, il s'agit de faire respecter les dispositions légales, mais aussi d'aller au-delà ; il est significatif que beaucoup de sections ont obtenu des primes d'ancienneté, les ouvriers qualifiés deviennent progressivement mensuels.

Sur le plan fédéral, une équipe se réunit et commence à prendre en charge les problèmes de la branche et son animation.

Bien sûr, il y a des difficultés, car il y a rotation du personnel donc des militants, c'est un gros handicap pour une action efficace.

▲ ENFIN UNE CONVENTION COLLECTIVE

Après de longs mois d'actions et de discussions, une Convention Collective inter-régionale a été signée.

Cette convention est applicable à tous les salariés : ouvriers, employés, Agents de Maîtrise, Ingénieurs et Cadres. Elle est obligatoire dans tous les départements des régions : Auvergne - Bourgogne - Bretagne - Centre - Franche-Comté - Rhône-Alpes - Limousin et le Gard.

Son application peut être étendue ailleurs par des accords paritaires au niveau des entreprises des départements ou régions.

La Convention Collective contient des garanties de :

- Liberté syndicale dans l'entreprise.
- Classifications, barèmes de salaires et d'augmentations pour tous.

- Préavis, indemnité de licenciement et départ en retraite.
- Congés payés.
- Jours fériés : 5 + 1^{er} Mai.
- Jours événements familiaux (mariage, décès conjoint, enfant, parent ou beau-parent).

Ces avantages garantis par la Convention Collective sont des minima applicables partout. Ils ne peuvent diminuer les avantages acquis dans certaines entreprises.

Un accord de salaire vient d'être conclu avec application au 1^{er} janvier 1971 (voir barème page 4).

- 4 % sur les minima et 0,15 F de l'heure sur tous les salaires réels.

▲ TOUS LES MILITANTS HA-CUI-TEX SONT CONCERNÉS

Il se pose un problème d'implantation syndicale où tous les militants HA-CUI-TEX sont concernés. Là où nous avons des militants Blanchisseries ils prospectent dans les autres entreprises, mais ils ne sont pas nombreux et loin d'être partout.

L'équipe qui s'est réunie à PARIS le 30 novembre a décidé de réaliser des moyens pratiques et de faire appel aux militants HA-CUI-TEX.

Les militants des Blanchisseries - Teintureries doivent être informés et nous devons susciter l'adhésion, l'implantation et l'action dans les plus grosses entreprises.

Des possibilités existent et la C.F.D.T. est bien accueillie chez les travailleurs et travailleuses de ce secteur.

La Fédération peut fournir de la documentation et quelques outils, notamment :

- Un bulletin spécial qui contient :
 - des informations utiles - modèle d'article de presse,
 - modèle de tract,
 - divers renseignements.
- La Convention Collective inter-régionale.

▲ SESSION DE MILITANTS

De plus, une session de militants aura lieu les 8 - 9 et 10 mars 1971. Il est demandé de se faire inscrire dès maintenant, nous aborderons les problèmes concrets et surtout l'action à mener dans ces entreprises.

Faisons en sorte que la solidarité ne soit pas un vain mot dans la Fédération HA-CUI-TEX.

Aidons les camarades des Blanchisseries à s'organiser et à lutter pour combattre le capitalisme qui les exploite.

AVENANT SALAIRES DU 18 JANVIER 1971

Applicable au 1^{er} janvier 1971

Convention Collective Inter-régionale BLANCHISSERIE
Laveries - Loueurs de linge - Nettoyeurs
Pressings et Teintureries

AUGMENTATION DES SALAIRES REELS

— Ouvriers : 0,15 F au moins de l'heure.

— Mensuels : 26 F minimum pour 40 heures.

Comparaison sur les salaires de juillet 1970.

MINIMA

Le salaire de base correspondant au coefficient 100 est fixé à 3,12 F dont 2,29 F de partie hiérarchisée (multiplié par le coefficient) et 0,83 F de partie fixe.

Des salaires de raccordement sont fixés jusqu'au coefficient 125.

OUVRIERS			MENSUELS (base 40 h)		
Coefficients	Minima francs/h	Raccordement	Coefficients	Minima	Raccordement
100	3,12	3,68	110	581	645
105	3,24	3,70	120	621	652
110	3,35	3,72	125	641	656
115	3,47	3,74	130	661	
120	3,58	3,76	135	680	
125	3,70	3,78	140	701	
130	3,81		150	740	
135	3,92		160	780	
140	4,04		180	859	
145	4,16		185	878	
150	4,27		200	938	
155	4,38		210	978	
160	4,50		220	1 018	
165	4,61		250	1 137	
170	4,73		330	1 454	
175	4,84		359	1 569	

JOURS FERIES

A partir de 1971, outre le 1^{er} mai, cinq jours fériés seront au minimum payés aux salariés horaires ayant au moins trois mois d'ancienneté dans l'entreprise au moment du jour férié.

Ne pourront être considérés comme jours fériés indemnisables que ceux entraînant une perte de salaire.

Fait à LYON le 18 janvier 1971.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nous approchons rapidement du mois de mars 1971 qui doit voir le renouvellement des conseils municipaux.

Déjà on s'active dans les communes petites et grandes pour dresser des listes. Et il arrive souvent que des militants C.F.D.T. soient sollicités pour participer à des listes très diverses et quelquefois opposées. Il est donc nécessaire de réfléchir à la signification de ces élections et à ce que peut être le comportement des militants C.F.D.T.

■ DES ELECTIONS IMPORTANTES

Les réalisations dont les communes et les villes ont la charge sont **du plus haut intérêt pour une vie plus humaine**.

Il s'agit en fait de **bâtir le cadre de vie** dans lequel des hommes et des femmes (adultes et enfants) vont pouvoir s'épanouir ou s'abrutir un peu plus.

Quelles vont être en fait les **possibilités de se loger**, de vivre dans le calme, la verdure, en usant à volonté une eau non polluée

Comment les habitants vont-ils **pouvoir se détendre** ? (piscine - stades - parcs de loisirs accessibles, etc.).

Comment vont-ils pouvoir **se soigner** ? Pourront-ils bénéficier de crèches, de centres sociaux, de garderies d'enfants, de centre aérés, de maisons de jeunes et de la culture ?

Où et comment les jeunes et les adultes vont-ils pouvoir **apprendre et se former** ? (écoles, collèges techniques et secondaires, bibliothèques, ateliers d'art, etc.).

Quels seront les emplois de demain ? De quels moyens de circulation disposerons-nous ?

Plus que la réalisation d'équipements, il s'agit bien de la **qualité de la vie quotidienne**. Aussi, dans notre optique, il s'agit à travers des choix d'équipements et des priorités, que les citoyens majeurs d'une commune prennent réellement en mains leurs affaires. Ce qui pose le problème de l'information, de la représentation des habitants au niveau des quartiers, de l'autogestion de certains équipements par des représentants élus des usagers.

■ DES ELECTIONS POLITIQUES

Comme si la politique était une maladie honteuse, on entend dire fréquemment : « Chez nous on ne fait pas de politique » ou bien « La Municipalité est apolitique » ...

Comme dans les petites communes, souvent la coloration politique n'est pas évidente, il existe des camarades qui figurent sur des listes ou deviennent conseillers municipaux pour « rendre service » ou « faire du bien ». **L'apolitisme est un piège**. En effet, les décisions importantes résultent de choix fondamentaux, conservateurs ou progressistes.

Et l'expérience montre que les listes qui se disent apolitiques sont presque toujours suscitées ou contrôlées par des gens qui n'ont pas pour premier souci les problèmes de la classe ouvrière et qui sont loin de nos perspectives d'organisation de la société.

De plus, les municipalités n'ont pas la pleine responsabilité de l'avenir de leur ville. Le pouvoir d'initiative et d'approbation reste entre les moins de l'administration. Aussi, qu'on le veuille ou non, les choix et surtout les moyens financiers importants sont déterminés essentiellement par les options politiques, dans les V^e et VI^e Plan.

C'est ainsi que l'attitude d'une municipalité face au problème foncier (les sols) est politique. Quand on sait que des propriétaires ou des spéculateurs professionnels profitent de la situation du marché foncier pour faire sur le dos de la collectivité des bénéfices considérables, sans avoir investi la moindre somme dans des travaux d'équipement ! De là résultent l'augmentation des prix et la ségrégation de l'habitat. Comme pour les entreprises, nous voulons que l'urbanisme échappe au seul critère du profit et de la rentalibilité financière. Là comme ailleurs, nous rencontrons le pouvoir capitaliste. Face à lui, **une municipalité n'est jamais neutre**. Et ce n'est qu'un exemple... Le budget de la commune ne peut être établi qu'en tenant compte de la politique générale de l'Etat en ce qui concerne les subventions et les emprunts.

■ L'ENGAGEMENT MUNICIPAL...

Il est bien sûr souhaitable que des militants s'engagent dans la lutte anti-capitaliste au niveau municipal. Mais cet engagement suppose réflexion et doit correspondre à un certain nombre de conditions.

■ ... EST UN ENGAGEMENT LUCIDE...

Il ne doit en aucun cas être considéré comme le choix d'un terrain de lutte plus facile que celui de l'entreprise où il faut affronter directement le capitalisme et en subir quelquefois les conséquences.

L'engagement municipal ne doit pas être une fuite devant les responsabilités mais s'intégrer dans une stratégie réfléchie et consciente.

Le syndicat doit en effet prendre en compte lucidement tous les terrains de lutte et ne pas détourner inutilement des militants qui ont une responsabilité importante sur le lieu de travail.

« Le « réflexe légitime de fierté » suivant là où les sollicitations de candidature doit être rapidement surmonté pour ne voir que l'intérêt des travailleurs et de l'organisation syndicale dans laquelle on est engagé.

Il est possible que l'engagement municipal soit un moyen, s'il est bien compris, de susciter, à partir de réalités concrètes, une prise de conscience politique des travailleurs et un moyen aussi de reconstruire par la base l'organisation politique de gauche importante qui manque à notre pays. Mais cela n'est pas vrai dans tous les cas et doit être examiné avant toute décision.

Et il faut examiner encore si ce travail ne peut pas être fait efficacement en étant militants d'associations ou groupes de quartiers prenant en charge dans leur dimension politique les problèmes rencontrés par les habitants.

■ ... DANS UNE PERSPECTIVE DE LUTTE...

L'engagement municipal d'un militant C.F.D.T. ne peut qu'être cohérent avec les orientations du XXXV^e Congrès confédéral. C'est dire qu'il se situe dans une perspective de transformation profonde des structures capitalistes actuelles.

On peut déjà pressentir qu'à la suite de l'élection de NANCY, et malgré l'aventure bordelaise, une tentative sera faite pour proposer une relève d'équipes en place par des candidats « réformateurs » qui sauront faire miroiter un certain nombre de changements bien accueillis par la masse des citoyens mais qui ne remettent absolument pas en cause le capitalisme.

Dans ces situations, les militants C.F.D.T. ne doivent pas se laisser prendre aux mirages et bien savoir ce qu'ils font en prenant telle ou telle attitude.

■ ... DECIDE EN EQUIPE

Dans ces perspectives, cette exigence devient absolument évidente. Le choix d'un engagement municipal n'est pas un problème individuel. Il ne s'agit pas d'offrir à une liste de candidats l'ouvrier de service qui attirera les voix.

L'engagement doit correspondre au choix d'une équipe (Union locale - U.I.S. ou U.D.) et se situer dans le cadre d'un engagement

au sein d'un parti politique susceptible d'apporter ensuite le soutien nécessaire à une action cohérente.

Il ne nous viendrait pas à l'idée d'admettre en effet la présentation de candidats délégués dans une entreprise sans soutien d'une organisation syndicale. Seuls les patrons peuvent le souhaiter.

De même, il n'est pas concevable d'assumer un mandat dont nous avons vu les implications politiques sans liaison avec un parti.

La C.F.D.T. et les Elections Municipales

En dehors du problème précis de la candidature de militants qui ne se posera pas partout, ces élections doivent être une occasion d'exprimer notre opinion sur un certain nombre de problèmes. Notamment sur notre conception de la vie quotidienne (qualité des logements - équipements socio-culturels et sportifs de quartiers - transports du logement à l'école ou au lieu de travail - proximité d'espaces verts - indépendance vis-à-vis des entreprises, etc.). Or, des réalisations positives dans ce domaine ne peuvent venir que d'une contestation de l'ordre actuel qui empêche les citoyens depuis l'école d'assumer des responsabilités.

Cela impose des réformes indispensables : Maîtrise des sols par la collectivité par exemple (voilà une mesure anticapitaliste) ! Réforme des pouvoirs locaux afin que ceux-ci puissent être les maîtres de leur devenir.

Ce combat et cette information ne sont d'ailleurs pas seulement à faire en période électorale, mais de plus en plus d'une manière permanente. Il y a dans ces domaines matière à une action interprofessionnelle sur le cadre de vie qui se développe de plus en plus dans les années qui viennent.

Extrait de présence C.F.D.T. N° 44 - Décembre 1970,
Bulletin des militants de l'U.R. Interprofessionnelle Lorraine C.F.D.T.

Les Elections municipales un moyen pour :

« Dialoguer avec les partis politiques de gauche, sur des problèmes précis.

Nous devons leur faire part des problèmes qui nous préoccupent, de nos positions, de nos objectifs. Nous devons échanger avec eux, leur demander ce qu'ils pensent et ce qu'ils feront d'une manière concrète, précise, réaliste lorsqu'ils seront au pouvoir.

Ces discussions doivent se faire à tous les échelons. Elles doivent être publiques et provoquer des dialogues sans démagogie auxquels les travailleurs participeront aussi en tant que citoyen ».

Extrait du rapport d'Orientation
de St-Etienne (page 19)

les techniques d'affichage dans l'entreprise

L'information rapide est une priorité impérative, elle conditionne l'action de masse. Faire vite, oui mais aussi être efficace. Quelques tuyaux sont donc proposés pour une meilleure utilisation.

LES PANNEAUX D'AFFICHAGE

— **Leur nombre** : Il n'y en aura jamais assez. Le texte parle bien de panneaux au pluriel. Il en faut **dans chaque** ou à l'entrée de **chaque atelier**, autant sommes toutes, que la Direction en dispose pour ses propres informations.

— **Leur emplacement** : Veiller à ce que la Direction ne nous colle pas notre panneau dans un coin sombre. Il doit être soit dans un passage, soit dans un endroit de regroupement des travailleurs, de préférence dans l'atelier même.

— **La dimension des panneaux** : Problème important que nous n'avons pas su assez faire préciser dans le texte (si le patron nous octroie un panneau de 21 sur 27 il est en règle et on est bien avancé).

Imposer un panneau suffisamment grand dès le départ et si, un accord à ce sujet doit être signé, il faut en faire préciser les dimensions.

UNE ACTION EXCELLENTE : Si celui-ci est trop petit, on affiche sur le mur à côté.

— **Une présence C.F.D.T.** : Notre sigle doit toujours bien être apparent et en grosses lettres. Le panneau d'affichage doit être un « bastion avancé » de la présence syndicale dans l'entreprise.

L'AFFICHAGE

Pour plus d'efficacité, des principes sont à respecter. Le contenu doit attirer l'attention. L'affichage doit être « haut et en couleurs ».

— **L'affichage doit être ordonné** : Ça ne doit pas être un fouillis d'affiches superposées.

— **Les affiches doivent être remplacées souvent** : Sauf l'affichage permanent tel que : renseignements concernant les heures de permanences syndicales, les adresses des instances syndicales, les numéros de téléphone, etc.

Mais une affiche ordinaire (information - propagande) qui traîne en longueur, dépassée dans le temps, donne l'impression d'un mauvais fonctionnement de la section. Rien n'est plus navrant qu'une affiche qui traîne des mois et annonce... un événement passé. Des papiers jaunis dont certains portent encore comme sigle : C.F.T.C.... c'est rare mais ça s'est vu encore 2 ans après l'évolution.

La lamentation des lamentations, c'est un panneau d'affichage entièrement vide.

— **L'affichage doit coller à l'événement** : Informer au bon moment, rappeler une information parlée, reprendre les grandes lignes d'un tract.

— **Il y a des temps forts pour l'affichage** :

— Les temps d'action.

— Les campagnes d'adhésions.

— Les élections professionnelles, etc.

Mais aussi dans le cycle normal de l'année, ne pas oublier les périodes où une occasion nous est donnée de nous manifester pour faire passer nos idées :

— Nouvel An où l'on transmettra nos vœux pour l'action.

— Le 1^{er} Mai.

— Les vacances, etc.

Ceci étant dit pour les panneaux d'affichage, il n'est pas exclu, si l'action l'impose de procéder à un affichage « sauvage » dans l'entreprise (les papillons auto-collants) s'y prêtent très bien).

— **Une question se pose : doit-on communiquer une affiche à la Direction simultanément à l'affichage** ?

— Dans les textes OUI — mais il faut tendre à forcer la loi et ne pas communiquer. Ça fait une affiche de perdue, à moins que sur le plan tactique, ça paraisse bon, ça dépend de la personnalité du Directeur. Mais s'il veut connaître le contenu de l'affiche, le directeur peut très bien faire comme tout le monde, aller lire les affiches sur les panneaux.

Pour parvenir à se soustraire à l'obligation de communication, deux méthodes peuvent être employées :

— Importuner fréquemment le directeur en lui communiquant forces affiches et toujours une à la fois jusqu'au jour où il abandonne, étant trop souvent dérangé et vous dit : que vous pouvez afficher tout ce que vous voulez.

— Ou bien progressivement afficher sans communiquer jusqu'au jour où c'est devenu un fait accompli.

LES AFFICHES

Quelles soient de propagande, d'information, d'appel à l'action, de sensibilisation, d'élections professionnelles, dénonçant une situation ; leurs thèmes se recouplant à l'occasion. Elles ont en général deux origines : celles que l'on reçoit et celles que l'on fait.

— **Les affiches que l'on reçoit** : D'abord est-ce qu'il y en a un nombre suffisant ? En ce qui concerne les affichettes de la fédération HA-CUI-TEX, la section doit prévoir assez d'abonnés au bulletin HA-CUI-TEX ce qui permet de prétendre à un envoi complémentaire d'affichettes pour garnir tous les panneaux.

Si on n'a pas assez d'affiches pour tous les panneaux, c'est à ce moment-là qu'il faudra procéder à la réalisation d'affiches reproduisant l'original (voir chapitre suivant, les affiches que l'on fait).

Il ne suffit pas de placer l'affiche dans le panneau dès sa réception, il faut savoir ce qu'elle contient.

Si l'affiche annonce une action ou appelle à l'action, l'action doit suivre...

Il y a un temps pour mettre l'affiche, mise trop tard, l'affiche perd de son efficacité mais parfois, il faut savoir attendre le bon moment. De toute façon, l'affiche doit toujours coller à l'événement.

— **Les affiches que l'on fait** : En de multiples occasions, nous sommes amenés à réaliser nous-mêmes des affiches, le plus souvent le moyen le plus rapide est l'utilisation du crayon feutre, quitte à reproduire par la suite à l'aide d'un duplicateur. Le texte tapé à la machine est possible, mais il n'attire pas l'attention, il doit être réservé à des informations courantes sur le plan de l'entreprise.

— **Toutes les affiches doivent avoir un ou plusieurs gros titres ou des têtes de chapitres en grosses lettres qui attirent**. Les textes développant des idées forces doit être court et précis en utilisant un style direct.

— **L'utilisation des dessins même humoristiques est recommandée ainsi que les figurines, les schémas, les statistiques, les graphiques** doivent apparaître clairement surtout ceux qui dénoncent des inégalités, mais réalisés d'une façon simple et compréhensive, certains peuvent être repris dans un journal ou un bulletin.

Pour ces réalisations, si nous possédons dans la section un camarade qui a des talents de dessinateur, il est indispensable de les utiliser.

Dans tous les cas, il faut avoir le souci du détail qui choque, des contrastes frappants.

— **Les slogans de notre organisation sont à reprendre fréquemment.**

— **La couleur.** Il faut pour la réalisation de nos affiches savoir choisir la couleur du papier, elle doit varier d'une affiche à l'autre mais trancher et attirer. Se servir des couleurs en opposition : fond clair, lettres foncées.

— **L'écriture.** Eviter l'écriture trop fantaisie, il faut aussi que la couleur de l'écriture varie.

— Le service Economat de la CFDT, 26, rue Montholon, PARIS 9^e tient à la disposition des sections des affichettes à en-tête : Elections DP-CE, assemblée générale et leur utilisation est aisée, il suffit de réagréffer dans le cadre libre le texte de notre information ou déclaration.

De même, les UD, UL ou Syndicats fournissent des affichettes à en-tête.

Nous pouvons aussi les réaliser nous-mêmes ce qui permet pour l'information courant, de personnaliser notre présentation.

Ce que nous pouvons également faire, ce sont des séries d'affichettes dites : Calendriers donnant l'information en 2 ou 3 temps.

- 1er temps : 1 date avec un point d'interrogation.
- 2ème temps : La date et l'évènement.
- 3ème temps : La date, l'évènement et les détails de l'information.

Même dans le cas où sur l'entreprise un rappel ou une information est fait par prise de parole ou par tract, l'affiche n'est pas superflue. Elle peut reprendre les grands points qui comporte cette information et de ce fait pendant un laps de temps plus long, constitue un rappel aux travailleurs.

Quelque soit la nature de l'affiche, il est bon, il est même recommandé que, comme dans la plupart des tracts une conclusion finale appelle soit à l'adhésion, soit à l'engagement ou à l'action, soit aux trois ensemble et sur chaque affiche notre sigle HA-CUI-TEX C.F.D.T. doit bien être apparent.

Le visuel ayant une très grande importance dans les moyens d'expression pour une assemblée générale ou une réunion. Là aussi, il est recommandé de se servir de feuilles préparées qui donnent les grands lignes et les thèmes de la discussion pour ça, les mêmes principes que l'affichage doivent être appliqués.

Etant persuadé que dans chaque section vous avez de belles réalisations d'affiches, les initiatives des uns doivent servir aux autres alors, quand quelque chose de « sansas » sera fait, faites-le remonter à la région, à la Fédé. Que les autres et toute l'organisation en profite. Merci... La Fédé a sa petite idées sur un prochain concours d'affiches ...

POUR CONCLURE

L'affichage dans l'entreprise, comme le tract, est très important, mais il ne remplacera jamais l'information parlée et le contact personnel. Il complète l'information, il sensibilise dans les grandes lignes par sa présence plus longue dans le temps, il les rappelle.